

Tenue de comptabilité par CLIENT

- FiMA ouvre au client son portail collaboratif, pour un traitement numérique de la comptabilité, et un accès permanent à tous ses éléments comptables, bilans, paies, juridique.
- Le CLIENT, scan, valide et partage sur le portail les factures et éléments comptables, selon la cadence, la forme et délais convenus.
- Le CLIENT réalise la tenue numérique de la comptabilité via notre portail collaboratif ainsi que les paies, déclarations fiscales et sociales selon le choix du client
- FiMA réalise la révision de la comptabilité, paies, déclarations fiscales et sociales, puis le bilan.
- En synthèse, Le CLIENT scan, valide et comptabilise et FiMA réalise l'audit régulier de sa comptabilité en mode collaboratif, consultable sur le portail.

Options :

- Fima réalise la révision chez le client
- Logiciel client avec ouverture en collaboratif avec FiMA
- Fima réalise les paies, déclarations fiscales et sociales
- Fima réalise le juridique annuel

Bilan

- FiMA prépare un projet de bilan soumis au client lors d'une réunion dédiée, sous forme d'un « Visual bilan » interactif projeté, permettant au client de concentrer ses arbitrages sur ses enjeux,
- Une fois le projet établi, FiMA finalise le bilan intégrant les décisions du client, et produit la liasse fiscale.
- La réunion bilan est l'occasion d'évoquer les projets et d'accompagner le client sur leur mise en œuvre.
- En option, nous recommandons un prévisionnel N+1 des résultats et financement sur la base du dernier bilan.